

## COMMUNE SERVANCE-MIELLIN

DATE	REDACTEUR	DIFFUSION
27 septembre 2025	SAINTIGNY Henri	Conseillers Municipaux
TYPE	PRESENT(S)	ABSENT(S)
<b>Procès-verbal Conseil Municipal du 25 septembre 2025 à 20h00</b>	<p>13 membres du Conseil présents : DAVAL C, FAIVRE G, GOESSENS A, GRANDMOUGIN J-S, GROSJEAN T, JEANROY Y, MOUGENOT G, MOUGENOT T, POULMAR G, SAILLEY V, SAINTIGNY H, TOURDOT J, XOLIN C.</p> <p>Secrétaire de séance : GROSJEAN T.</p>	<p>5 membres du Conseil absents : JEANROY T, LARIQUE G, SOLGADY E, SONTOT S, WECHEIDER A.</p> <p>Quorum atteint.</p>
SUJET	COMMENTAIRE	DECISION
<b>Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2025.</b>	Le Maire rappelle les délibérations prises lors de ce conseil et demande s'il y a lieu de faire des observations sur le compte-rendu. Pas de demande particulière.	Le compte-rendu devient officiel.
<b>Choix du maître d'œuvre chaufferie biomasse granulés en mairie de SERVANCE</b>	<p>Le Maire indique l'étude de faisabilité technico-économique d'une chaufferie automatique biomasse avec réseau de chaleur réalisée par le bureau d'études BET SYLVIN. La délibération du 4 juillet 2024 a précisé les points principaux à retenir pour une étude future :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'en tenir au périmètre public mairie-école – logements – école maternelle – périscolaire et préau.</li> <li>- Retenir la solution granulés qui s'implante en lieu et place de l'actuelle.</li> <li>- Donne l'autorisation à recruter un maître d'œuvre.</li> </ul> <p>Cette consultation du maître d'œuvre a été lancée le 31 juillet auprès de 3 bureaux d'études avec retour demandé pour le 5 septembre à 12h00.</p> <p>Les 3 bureaux d'études ont répondu dans les temps, les 3 sont recevables et peuvent être examinés avec 60% pour le critère prix et 30% la note d'intention.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p><b>POUR</b> : 13 (sur 13 votants)</p>

	<p>Une commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 septembre et a fait une proposition qui est soumise à l'accord du Conseil Municipal.</p> <p>IMAÉE obtient la meilleure note globale suivie des Bientisseurs et de BET GALLET.</p> <p>Le Conseil Municipal accepte la proposition de la CAO et retient le bureau d'études IMAÉE.</p>	
<p><b>Décision modificative n° 1</b> <b>Budget assainissement</b></p>	<p>La Trésorerie refuse l'inscription du schéma directeur d'assainissement en investissement et nous impose (sur décision nationale) de le mettre en fonctionnement.</p> <p>Il n'a pas été possible de faire bouger les lignes.</p> <p>La décision modificative modifie le budget d'assainissement en conséquence.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p><b>POUR</b> : 13 (sur 13 votants)</p>
<p><b>Autorisation de passage du réseau concédé d'électricité au Champ de la Grange</b></p>	<p>Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux sont nécessaires au Champ de la Grange.</p> <p>Un nouveau support béton et un passage de conducteurs aériens d'électricité sur environ 21 m se feront à présent sur le domaine public.</p> <p>L'entreprise chargée des travaux nous demande l'autorisation de mener cette opération.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p><b>POUR</b> : 13 (sur 13 votants)</p>
<p><b>Convention implantation pylône relais aux Landres du Dessus</b></p>	<p>BOUYGUES TELECOM a mandaté EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES pour prévoir l'implantation d'un pylône relais aux Landres du Dessus. L'objectif est de s'affranchir d'une liaison filaire et de la remplacer par une liaison aérienne.</p> <p>Une implantation a été trouvée sur la parcelle C 522 devenue communale où un pylône de 42 m sera établi avec les équipements techniques associés.</p> <p>Une convention est proposée sur 12 ans avec un loyer annuel de 1000 € indexé de 2% par an.</p> <p>Le Conseil Municipal doit donner son accord à ce projet.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p><b>POUR</b> : 12 (sur 13 votants) <b>ABSTENSION</b> : 1</p>
<p><b>Recrutement sur emploi non permanent pour accroissement saisonnier</b></p>	<p>La Préfecture nous demande de mettre à jour le profil de recherche d'emploi non permanent et plus particulièrement les emplois saisonniers.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p><b>POUR</b> : 13 (sur 13 votants)</p>

<b>Questions diverses :</b>		
<b>Représentation commune à la CCME</b>	Maintien de 3 conseillers communautaires après les élections 2026 (sur 42 membres).	
<b>Elections municipales</b>	Elles ont été fixées au 15 et 22 mars 2026. Représentation légale : 19 Liste complète à 17 Possibilité de présenter 21 conseillers.	
<b>Valocim</b>	Résiliation des contrats pour les pylônes SFR/BOUYGUES et FREE. Ceux-ci sont d'ores et déjà gérés par la société CELLNEX. Reste uniquement d'actualité le contrat pour le pylône ORANGE (TOTEM).	
<b>Bâtiment route de Faucogney</b>	Toujours dans l'attente de la décision attribution DETR. Risque de décalage à 2026.	
<b>Schéma directeur assainissement</b>	Nécessité de dégager les regards bloqués pour assurer la suite. Devis : 30 390 € HT pour 64 regards.	
<b>Réseau d'eau rue des Moussières</b>	Réunion de quartier le 23 septembre. Lancement consultation entreprises le 26 septembre.	
<b>Route communale</b>	Travaux 2025 sont terminés.	
<b>Voie rurale</b>	Le mur à reprendre près de chez DOLCI se fera avec une autre subvention qui a été acceptée.	
<b>Médocobus</b>	La CPTS du pays Luron nous a fait part des nombreuses demandes sollicitées lors des absences du Docteur PY. Nous avons décidé de mettre en place la formule Médocobus avec le passage du camping-car. La CPTS souhaite que nous rendions notre salle médecin opérationnelle pour leur faciliter la tâche, ce que nous avons accepté. Un numéro d'appel est disponible tous les matins. Ce montage n'est pas incompatible avec la recherche d'un médecin.	

<b>Evènement</b>	Libération de SERVANCE le dimanche 28 septembre.	
<b>Autres questions</b>	Versement subvention handicapés 1000 € à Jean-Pierre LEGAIN. Visite du directeur du Parc Naturel des Ballons des Vosges. Reconstruction passerelle MIELLIN détruite en 2018. Extension éclairage public à l'extrémité de la rue de la Verrerie. Traitement de dératisation. Réparation toiture église MIELLIN.	